BELGIQUE – BELGIE
P.P.
4800 VERVIERS I
P801044

BCE : 0422.287.421

PERIODIQUE

« CENTRE FEMMES / HOMMES - VERVIERS »

Centre d'Aide, d'Information et Education permanente - pluraliste

Pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes

rue de Hodimont 44 – 4800 VERVIERS

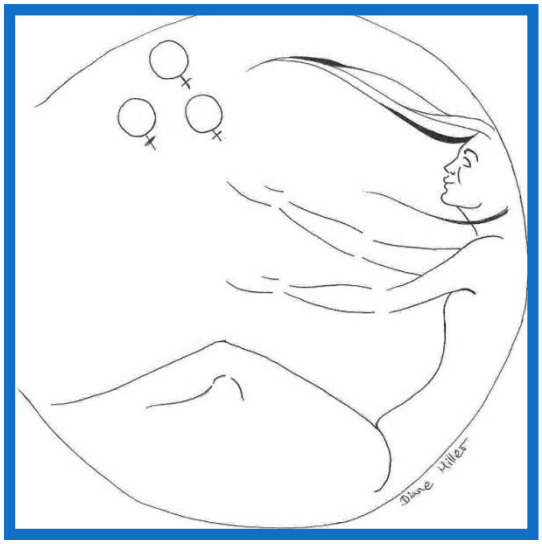

Besoin d'aide ?
d'une écoute ?
d'un conseil ?

Siège social : rue de Hodimont 44 – 4800 VERVIERS
Ed. Responsable : Jeannine GERLACH
Werthplatz 48 – 4700 EUPEN
N° de compte CBC : IBAN BE12 7320 6296 6892 – BIC: CREGBEBBXXX
N° d'entreprise : *0422.287.421*
email : ***info@cfhv.be*** - site internet: ***www.cfhv.be***

Réalisé avec le soutien de : la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Service public de Wallonie, la Province de Liège, l'Institut pour l'Egalité F/H, l'Echevinat de l'Egalité des Chances, la Ville de Verviers, le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, Monsieur le Chevalier Bourseaux, les Câbleries d'Eupen

NOS PARTENAIRES PRIVILEGIES

Ph. ALBERT—VANESSE
Copieurs - Informatique
avenue Nicolaï 41
4802 HEUSY

Tél. : 087/ 29 39 00

Marie Claire Hérent
hypnothérapeute/astrologue conseil

Spirales asbl
centre holistique de développement personnel

rue d'envoz 15
B- 4218 Couthuin

gsm:+32(0)498576584
Tél: +32(0)85712065
Fax:+32(0)85514779
ahmch77@skynet.be

CABLERIE D'EUPEN
Chevalier BOURSEAUX
Rue de Malmedy 9
4700 EUPEN
087/ 59 70 00

MAISON DE LA LAICITE
Rue de Bruxelles 5
4800 VERVIERS
087/ 23 13 73

CRVI
Rue de Rome 17
4800 VERVIERS
087/ 35 35 20

VILLE DE VERVIERS
Place du Marché 55
4800 VERVIERS
087/ 32 53 25

LE CENTRE FEMMES / HOMMES – VERVIERS ASBL
répond à toute demande d'aide et d'information sans distinction d'opinion politique ou philosophique
Nos assistantes sociales / médiatrices de dettes reçoivent :
les lundis, mardis et jeudis matins sur rendez-vous
087/ 33 18 76
Adresse mail: service.social@cfhv.be

Notre juriste reçoit :
les mardis matins et sur rendez-vous
0497/ 70 77 00

Editorial

Chères amies, chers amis,

Le printemps arrive-t-il enfin ?
Un long week-end pascal sous le soleil, quelle aubaine !
Quelle joie de voir ces enfants courir à la chasse aux œufs sous un beau soleil !
Un air de renouveau, une énergie nouvelle qu'il faut absolument saisir.
Maintenant, c'est ensemble que nous pourrons prendre cette chaleur bienfaisante qui nous pousse vers des sommets joyeux et pleins de promesses.
Profitons de cette chaleur de bien-être dans la situation mondiale que nous vivons déjà depuis plus de deux ans.

Ci-dessous, vous verrez que malgré des temps difficiles, nous avons bien œuvré.

Bonne lecture …

Amicalement,

Jeannine GERLACH, Présidente.

<u>COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL DES FEMMES FRANCOPHONES DE BELGIQUE</u>

Lors de l'Assemblée générale du mercredi 23 février 2022, le Conseil des Femmes Francophones de Belgique – CFFB – a élu sa nouvelle présidente en la personne de Latifa GAHOUCHI.

Elle prend la succession de Sylvie Lausberg, qui a terminé son premier mandat et a été remerciée chaleureusement pour ses quatre années d'engagement.

Elue pour quatre ans, la nouvelle présidente se présentait comme représentante de la Commission pour l'Egalité des chances entre les hommes et les femmes du PS.

Diplômée en médiation interculturelle en milieu scolaire et hospitalier, elle est députée régionale au Parlement Wallon et au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, présidente de la commission éducation au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sénatrice des entités fédérées, cheffe de groupe PS au Sénat et présidente du comité d'avis pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes au Sénat.

Latifa GAHOUCHI relève le défi avec enthousiasme !

Latifa GAHOUCHI,
Présidente du CFFB.

JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES 2022 EN COLLABORATION AVEC L'ECHEVINAT DE LA SANTE , DE L'EGALITE DES CHANCES ET DES DROITS DES FEMMES DE LA VILLE DE VERVIERS.

Matinée d'échanges autour du téléfilm : « La maladroite » d'Eléonore Faucher sur le thème de la maltraitance des enfants le **mardi 15 mars 2022** de 9 h a 12 h dans nos locaux, en partenariat avec Mme Fettweis du Service de Protection de la Jeunesse de Verviers.

Bonjour à toutes et à tous,
J'espère que vous allez bien et je suis très heureuse de vous revoir au Centre.
Il y a si longtemps que nous n'avons plus eu l'occasion de nous rassembler à cause du COVID 19.
Aujourd'hui, nous profitons de la « Journée Internationale des Droits des Femmes », de toutes les femmes et cela inclut les petites filles de moins de 18 ans pour nous joindre à la semaine internationale des femmes, organisée par l'Echevinat de l'Egalité des Chances et des Droits des Femmes.
C'est pourquoi nous avons voulu vous faire connaître le martyre d'une fillette de 6 ans maltraitée, battue et finalement tuée par ses parents. Alors que ses frère et sœurs étaient bien traités, voire même choyés.
Pourquoi ? Malheureusement, nous n'avons pas la possibilité de vous montrer le film car il n'est pas en vente et nous n'avons pu l'acheter.
C'est pour cette raison que nous avons monté un PowerPoint qui vous informera sur l'histoire vraie de cette enfant française, Marina SABATIER.
Elle n'est plus là pour la raconter.

Voici notre Powerpoint :

- La petite Marina Sabatier, appelée Stella dans le film, est décédée à l'âge de 8 ans. Elle a succombé sous les coups mortels de ses deux parents.
- Le film ne montre jamais que la fillette est battue, elle est malade, elle a mal parce qu'elle est « Maladroite »

- La maltraitance a été découverte lors de son entrée à l'école primaire dès ses 6 ans.
- Les trois enfants SABATIER sont arrivés à l'école ensemble, sans parents pour les accompagner et sans le carnet de santé, ce qui est obligatoire en France pour entrer à l'école.
- L'excuse de la mère enceinte était toujours évoquée pour ne pas fournir les documents demandés.

- **Les enfants arrivent à l'école sous la pluie complètement mouillés.**
- **La maîtresse demande à Marina pourquoi elle n'a pas mis son manteau et elle n'a pas de cartable ?**
- **Elle répond qu'elle n'en a pas.**
- **L'Instit lui dit qu'elle en parlera à sa maman, mais Marina la supplie de ne rien dire…**

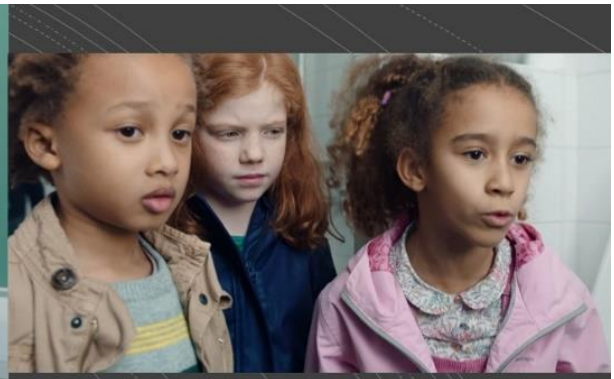

- Marina a faim, elle vole la croûte des autres élèves ! Ceux-ci la dénoncent auprès de l'institutrice en disant que c'est une voleuse et ils veulent la frapper - L'institutrice les punit!
- L'institutrice lui demande : « Pourquoi as-tu fait cela ? Quelqu'un a-t-il pris ton goûter?»
- Elle répond : « Les oiseaux ». Elle ne dit pas qu'elle avait faim.

- L'institutrice rencontre la mère avec ses trois enfants au magasin. Deux des enfants ont une grosse sucette et Marina n'en a pas.
- L'institutrice lui demande : « Et toi, tu n'as pas de sucette? »

Marina répond : « Je l'ai déjà mangée ».

Tout de suite, le grand frère appelle sa mère pour que l'instit ne lui pose pas trop de questions !

- Il est complice.

- Marina est très souvent absente à l'école et l'institutrice lui demande pourquoi ?
- Elle répond toujours qu'elle est malade.
- De même qu'elle ne veut jamais se déshabiller même s'il fait très chaud et qu'elle transpire abondamment.
- Elle refuse de se déshabiller pour faire la gymnastique ou aller à la piscine.

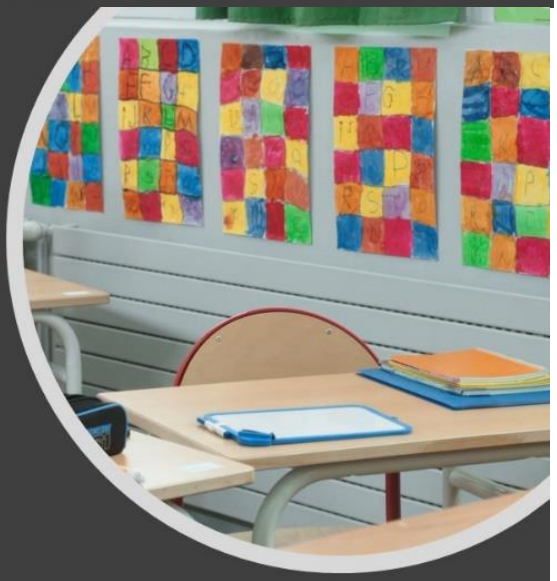

- Lors de la première sortie à la piscine, l'instit a constaté des coups sur les chevilles de la petite.
- Quand elle lui a demandé si elle était tombée, elle a répondu que c'était avec le vélo.
- D'autres alertes seront lancées suite à des coups sur les bras.
- C'est pour cette raison qu'elle ne veut jamais se déshabiller.

« Je suis maladroite »

- **Suite aux constats de la maîtresse, le médecin de l'école est prévenu**
- **Pour lui, rien ne mérite une consultation et les faits sont minimisés.**
- **Suite aux dires des parents, il soupçonne une boulimie.**
- **Il constate plutôt un retard mental, un manque de fer ou un problème de vue chez l'enfant. Il faut donc consulter un ophtalmo! Mais pas de la maltraitance.**

- **A l'école, l'instit fête l' anniversaires des enfants.**
- **Et, ce jour, c'est au tour de Marina, mais elle ne connaît pas cela.**
- **Les autres s'en moquent.**
- **Mais Marina reprend vite la conversation en assurant à ses camarades qu'elle aussi reçoit beaucoup de cadeaux.**
- **Elle aurait même reçu deux poneys: elle affabule sur ses soi-disant cadeaux.**

- Très inquiète, la maitresse commence à noter sur un carnet toutes les absences et les traces de coups reçus par Marina.

- L'instit a une discussion avec sa collègue et elle lui dit qu'elle aurait peur de dénoncer si les faits ne sont pas réels.

- La collègue lui répond qu'en effet, le père est très apprécié comme entraineur sportif régional et qu'il faut faire attention.

Un conseil de classe est organisé réunissant la directrice, le docteur et les parents.

Suite au conseil de classe, les enfants sont à nouveau absents pendant plusieurs jours sans rien faire savoir à l'école.

La directrice téléphone à l'Education nationale et on lui répond que les trois enfants ont encore changé d'école.

- Par chance, l'ancienne directrice a fait parvenir ses soupçons de mauvais traitements à la nouvelle directrice. Celle-ci et son collègue instituteur ont aussi remarqué les coups suspects de Marina. La nouvelle directrice décide de faire manger les enfants à l'école, ce qui n'arrange pas du tout les parents, ils perdent leur proie !

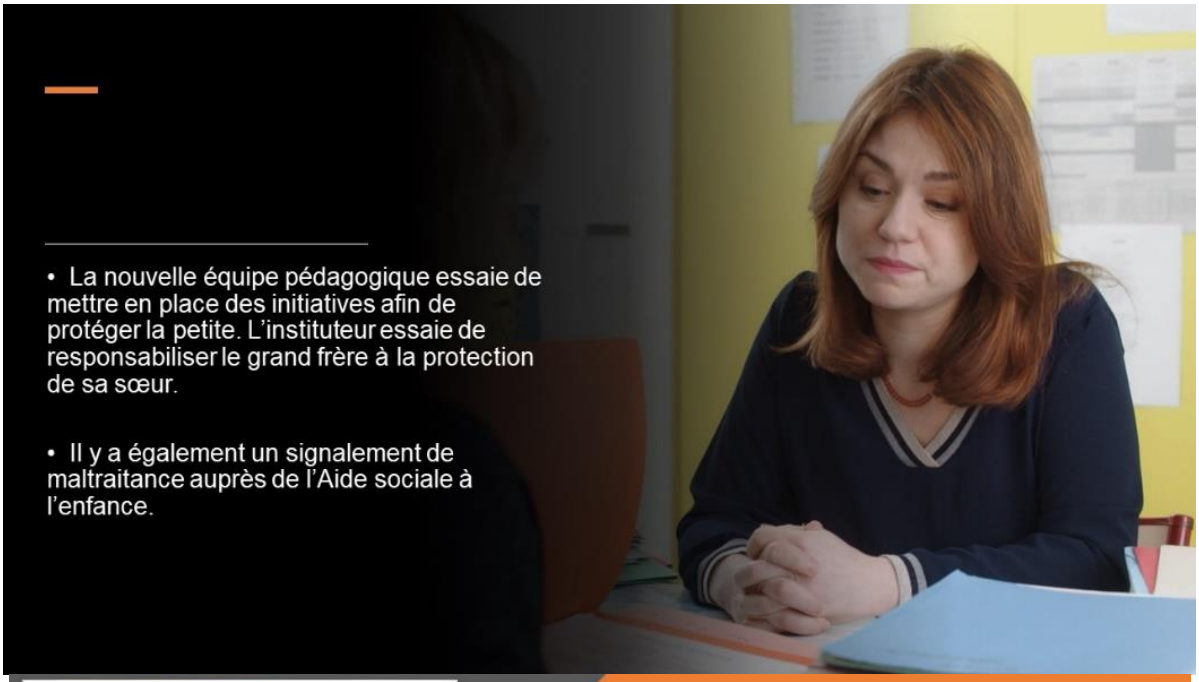

- La nouvelle équipe pédagogique essaie de mettre en place des initiatives afin de protéger la petite. L'instituteur essaie de responsabiliser le grand frère à la protection de sa sœur.

- Il y a également un signalement de maltraitance auprès de l'Aide sociale à l'enfance.

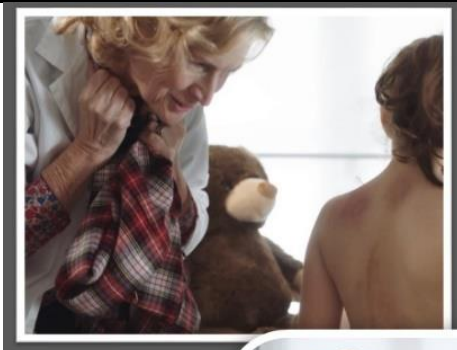

Faisant suite au lancement de la procédure, une docteure de l'Institut médico légal examine à nouveau la fillette et elle découvre
19 lésions et traces de mauvais traitements sur le corps de Marina.

Quand on la questionne, Marina a une explication pour chacune des marques.

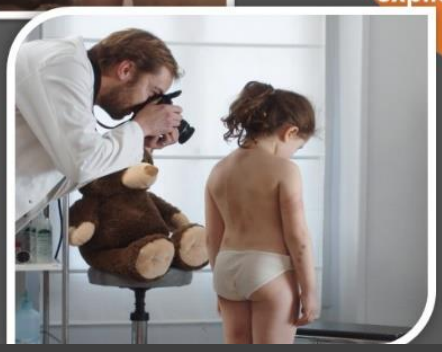

- Les traces de coups constatées, Marina est amenée à témoigner auprès de la Gendarmerie.

- D'après les réponses données par Marina, l'affaire est classée sans suite.

- Les traces peuvent être des séquelles d'accidents domestiques !

- Et, on ne cherche pas plus loin !!!

- Après un temps d'absence, Marina revient à l'école, elle a mal aux pieds, elle ne sait plus marcher. L'instituteur la conduit directement à l'hôpital, elle a une infection à la plante des pieds. Elle se dit très faible.
- Durant son séjour à l'hôpital, l'instituteur vient, chaque jour, lui apporter les cours.

Sa mère vient la voir une fois pendant 5 minutes en se plaignant de la longueur du trajet en bus …

- Lors d'une visite à l'hôpital, l'instituteur intervient auprès d'une docteure et il l'informe que Marina est probablement maltraitée par ses parents.
- Le personnel soignant décide de faire des analyses allant dans ce sens.
- Les résultats confirment la suspicion de l'instituteur et la machine sociale est relancée. (Aide sociale à l'enfance)

- Les services sociaux viennent visiter la famille. La maison semble très conviviale et agréable à vivre, mais il manque 1 lit.

La mère dit à sa fille d'annoncer à l'assistante sociale qu'elle dort dans le même lit que sa sœur alors que chaque jour, elle est battue et dort dans la cave.

- Elle veut donner l'image d'une mère aimante.

L'assistante sociale, grugée, fait un rapport de non-maltraitance et propose même un soutien aux parents et des pistes pour leur faciliter la vie (vacances et autres…).

- La semaine suivante, les enfants Sabatier ne se présentent pas à l'école. La directrice est inquiète et elle questionne l'Education nationale.

- Faisant suite au passage de l'assistante sociale, les parents ont encore déménagé, ils ont changé de département et les enfants ont à nouveau changé d'école.

- La directrice de l'école est consternée, voyant les 2 mois de vacances arriver…

Le dossier de suivi est remis à zéro car les parents ont quitté le département.

- Nous retrouvons la famille Sabatier après les vacances

Le père, la mère et le grand garçon, très heureux, achètent des repas à emporter pour toute la famille.
Ils ont laissé attendre Marina dans la voiture.

Marina a disparu

- Quand ils reviennent à leur voiture, Marina a **soi-disant disparu et les parents semblent en détresse et très inquiets.**

Les parents désespérés en apparence se rendent aux commissariat, plein de larmes de crocodile dans les yeux, afin de déclencher l'alerte enlèvement.

La Police lance l'alerte « ENLEVEMENT »

Malheureusement, c'était un simulacre car, suite à un appel de l'ancienne directrice, la Justice prouvera que la fillette était déjà décédée depuis plusieurs semaines, sous les sévices des parents.

- **A la suite du décès de Marina, la directrice de la première école a envoyé une lettre de démission à l'Education nationale.**
- **Pleine de remords de ne pas avoir eu le courage d'aller jusqu'au bout de la procédure, elle ne se sentait plus capable d'enseigner, de travailler avec des enfants, si on n'arrive pas à mieux les protéger.**
- **A prendre leur cas avec plus d'attention.**

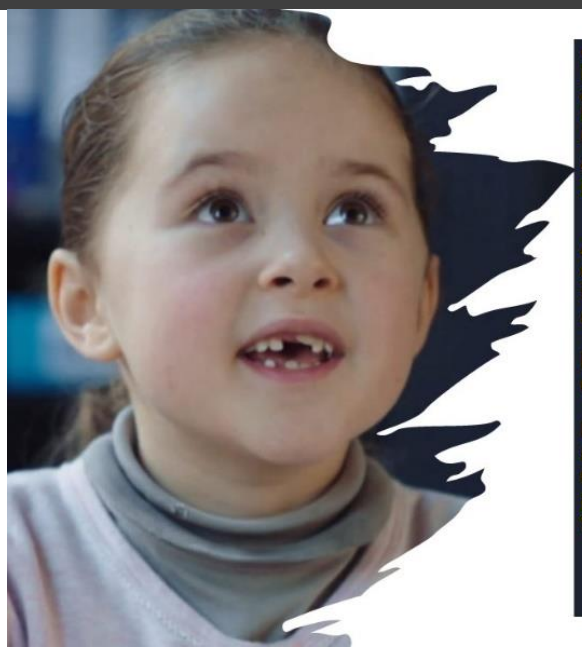

- **Une enfant maltraitée dès son plus jeune âge, battue à coups de pieds, de poings ou de sangles, affamée des jours durant, recluse à la cave, nue et bâillonnée, plongée dans des bains glacés ou brûlants.**

Alors, que ses frères et sœurs étaient bien traités.

Pourquoi ?

Au cours des débats devant le Parquet, il a été confirmé que Marina continuait à porter un amour inconditionnel à ses parents. Elle ne les a jamais dénoncés.

La Cour ne parviendra pas à savoir pourquoi Marina était martyrisée, contrairement à ses frères et sœurs.

Il a été rapporté par la gendarmerie que lors de son audition, seule avec deux agents, la fillette s'est montrée souriante, vive en éclatant de rire, parvenant à chaque fois à fournir une explication à toutes ces marques sur son corps :

« ELLE ÉTAIT MALADROITE »

Une histoire vraie en l'honneur de Stella, « la Maladroite », de son vrai nom Marina SABATIER.

« Repose en paix, petite fille, toi qui a tant souffert des sévices insoutenables que t'ont imposés tes parents. Toi qui ne voulais pas les dénoncer, parce que tu les aimais d'un amour inconditionnel, toi qui aurais tellement souhaité un geste d'amour venant d'eux, comme c'était le cas pour tes frères et sœurs.

Au lieu de cela, tu as terminé ta vie enterrée dans une cave. Tu avais tellement été battue que tu as succombé sous les coups de tes bourreaux. Ceux-ci, sans aucun remords, sont partis joyeusement en vacances avec tes frères et sœurs.
C'est en voyant les photos des vacances que les policiers ont compris que tu n'apparaissais sur aucune photo et que tu n'apparaitrais jamais plus… »

Le cas de cette fillette n'est certes pas unique, mais pourquoi ?

Jeannine GERLACH.

Conférence / film / débat : « Quel avenir pour les droits des travailleurs en Belgique ? » animée par Marcel BARTHOLOMI, Permanent syndical FGTB retraité le mercredi 23 mars 2022 dans nos locaux

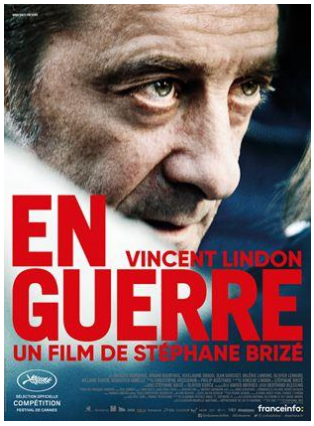

Projection du film : « EN GUERRE » de Stéphane Brizé.

SYNOPSIS

Malgré de lourds sacrifices financiers de la part des salariés et un bénéfice record de leur entreprise, la direction de l'usine Perrin Industrie décide néanmoins la fermeture totale du site. Accord bafoué, promesses non respectées, les 1100 salariés, emmenés par leur porte-parole Laurent Amédéo, refusent cette décision brutale et vont tout tenter pour sauver leur emploi...

Introduction de la rencontre par la présidente

Bonjour à toutes et à tous.
Nous vous remercions d'être présents pour visionner avec nous le film/débat de ce jour.
Nous remercions également Marcel BARTHOLOMI,Président de FOSODER, Fonds de solidarité et de développement Régional, Administrateur délégué de SOCOMEF S.C.R.L. et Syndicaliste FGTB aguerri.
Après le film, Marcel répondra à toutes vos questions.
« En guerre » : un film fort, engagé et dramatique co-écrit, co-produit, réalisé par Stéphane Brizé, et sorti en 2018. Il s'agit du 4e film de Stéphane Brizé avec comme acteur principal Vincent Lindon ainsi que Mélanie Rover (Syndicat de la CGT) et Jacques Borderie.
Tout au long du film, vous serez amenés à réaliser combien les accords de travail sont difficiles à mener et aussi à tenir. Même en cas d'accords signés entre délégués syndicaux et patrons. Les combats syndicaux sont difficiles et ardus, ils peuvent être une réussite ou tout simplement un échec si une des deux parties rompt l'accord.
Deux ans auparavant aux usines PERRIN d'Agen, un accord de maintien d'emploi avait été conclu pour 5 ans, en échange d'un allongement du temps de travail, c'est-à-dire que les travailleurs avaient accepté de travailler 40 heures et de n'en toucher que 35. Ils avaient aussi renoncé aux primes, ce qui diminuait fortement les frais de l'employeur. Mais après deux ans, le groupe allemand de l'entreprise invoqua la rentabilité insuffisante de l'usine française face à la concurrence et Ils demandèrent la fermeture immédiate de l'entreprise d'Agen. Les ouvriers de l'usine PERRIN protestent contre l'annonce de la fermeture informée par leur direction. Laurent AMEDEO est le leader syndical à la tête de la contestation. Un accord avait été conclu et il n'a pas été tenu…

Vous pourrez suivre, comme si vous y étiez, les manœuvres syndicales pour arriver à joindre la direction nationale de l'entreprise, voire même de solliciter l'appui du Président de la République. Un conseiller économique du Président les assurera de son soutien moral. Les travailleurs envahiront les locaux de la MEDEF et chercherons à contacter un repreneur potentiel ou à rallier les travailleurs d'une autre usine à leur cause. Ils provoqueront même une rencontre avec le PDG allemand du groupe. Sans succès puisque, malgré les différentes promesses, la direction confirme son intention de fermer l'usine et refuse de la vendre au repreneur potentiel, prétextant que le projet de reprise n'est pas viable... Laurent AMEDEO pense plutôt que la direction ne veut pas vendre l'usine à un concurrent direct. Le combat syndical commence.

Explication de la fin du film

Le film montre aussi le traitement médiatique qui est donné au sujet et les chaînes de télévision mettront essentiellement en avant les violences entre les travailleurs excédés et les patrons. La délégation syndicale est en pleine indivision entre les partisans qui veulent aller jusqu'au bout pour essayer de sauver l'usine et maintenir l'emploi, conduits par Laurent et Mélanie, et ceux qui pensent la fermeture de l'usine inéluctable. Ils se rangent à l'idée d'une négociation avec la direction pour obtenir une prime de licenciement la plus élevée possible. Tandis que le blocus prolongé de l'entreprise assèche financièrement les ouvriers, ils sont de plus en plus nombreux à vouloir reprendre le travail. Certains leaders syndicaux ont cherché à calmer les débordements de leurs membres. L'agression du PDG allemand par des ouvriers à l'issue de leur rencontre mettra fin au dialogue social et au soutien de l'Élysée.

Les ouvriers ayant participé à l'agression sont également licenciés sans indemnités. Alors, l'obstination de Laurent Amedeo ne lui permet pas d'avoir gagné et la fermeture de l'usine est confirmée au cours d'une réunion syndicale.

Laurent est rejeté et pris à partie par plusieurs ouvriers et chefs syndicaux qui le tiennent pour responsable de l'agression du PDG, des licenciements pour fautes graves des responsables de l'agression et de la rupture des négociations avec la direction, les empêchant ainsi de faire monter le montant de la prime de licenciement.
Un ouvrier va jusqu'à taguer sa maison et jeter une brique au travers d'une de ses fenêtres. Désespéré, il se rend en Allemagne pour s'immoler de manière spectaculaire, sous les fenêtres du siège de l'entreprise. Son décès entraînera l'annonce de la Direction du renoncement au licenciement pour faute grave des 13 salariés ayant agressé le PDG ainsi que la reprise des négociations avec les travailleurs.

Jeannine GERLACH, Présidente.

INTERVIEW DE MARCEL BARTHOLOMI PAR JEANNINE GERLACH

Qu'avez-vous pensé du film ? Est-il représentatif de la réalité de terrain ?
Oui, ce film est représentatif de la réalité. Il faut savoir qu'il y'a des lois économiques qui ont présidé à tout cela et la trame du film montre qu'il s'agit d'un conflit de systèmes, avec d'un côté, le droit de propriété et de l'autre côté, le droit au travail. Les comportements humains peuvent être dramatiques et il a déjà assisté à des cas graves. En Belgique, les lois sont différentes des lois françaises. Chez nous, le principe de la conciliation est important, ce qui n'est pas le cas en France. En France, le Président de la République a le pouvoir de faire fonctionner certains appareils judiciaires. Or, en Belgique, le Roi n'a pas ce pouvoir-là.

Pensez-vous qu'en Belgique, après revendications, les ouvrier d'une entreprise obtiennent quand même une compensation financière ?
Je ne pense pas, c'est un rapport de force. Le rapport de force, où est-il dans le film ? Dans ce cas de figure, le droit de propriété, c'est l'outil de production et on n'en parle que peu dans le film. Le patron allemand peut considérer qu'il est propriétaire de son entreprise et que personne ne peut s'y opposer. Or, à partir du moment où il y'a une entreprise avec des milliers de travailleurs … Il y a eu des exemples frappants en France, par exemple, Lipp, c'était arrivé au point de faire valoir leurs droits et de soumettre toute la population avec eux. Dans le nord de la France, en Lorraine, ça s'est passé aussi. Il ne faut pas penser qu'il n'y a pas de rapport de force mais il faut le découvrir. Ici, le rapport de force, dans le film, on ne le ressent pas. Le droit de propriété est présent.
En Belgique, dans de tels cas, on occupait l'entreprise pendant des mois et on se l'appropriait et on interdisait au patron d'entrer … On a vécu cela dans pas mal de cas y compris même en Flandre. A Sprimont, il y'a eu un cas similaire. Arcelor-Mittal aussi mais c'était une institution publique. Il est plus facile de discuter avec le Gouvernement car il y'a des gens qui nous sont proches qu'avec une institution privée. Il peut y avoir des alliances politiques et cela peut aider dans le public. Le Gouvernement a le pouvoir d'intervenir, ce que le Roi ne peut faire en Belgique.
Il faut des organes de financement dans le cas connu en France sont des organes privés, des banques qui ne bougeront pas … En France, des employés peuvent racheter une entreprise mais il faut que les propriétaires soient d'accord de revendre.

Le cas de Sprimont est le dernier que j'ai vécu avant d'être à la retraite. L'entreprise était condamnée à fermer et cela commencé à bouger lorsque nous avons monté un projet coopératif. Lorsque nous avons eu ce projet et qu'on a dit qu'on allait continuer la production, à ce moment-là, la délocalisation a été abandonnée et l'entreprise est toujours là. Les patrons ont eu peur car les travailleurs occupaient l'entreprise, l'entretenaient et avec les qualifications nécessaires pour la faire tourner. Il peut arriver que les ouvriers cassent leur outil et c'est plus difficile de redémarrer la société. Il y'a deux approches possibles, soit on travaille avec le secteur public et c'est celui-ci qui intervient et c'est ainsi qu'on a sauvé la sidérurgie en Belgique en la rendant publique. Une autre alternative consiste à ce que les travailleurs gèrent eux-mêmes l'entreprise. Dans un cas comme un autre, on n'est toujours pas propriétaires. L'entreprise Caterpillar était florissante mais a fermé quand même.

Prenons l'exemple de la Somaca qui est une entreprise publique et la Belgique a fabriqué des avions pendant des années … La force aérienne belge avant la 2ème guerre mondiale a vu ses avions être fabriqués en Belgique par des Belges. Il ne faut pas prendre des raccourcis car la Somaca est une entreprise florissante avec des filiales à l'étranger et elle est dans les grands programmes européens et travaille pour Boeing, etc. Pourtant, cette entreprise était condamnée par le patronat. Il faut le vouloir et il faut aussi des industriels. Delvaux, le patrons de la Somaca, a été le leader de l'opération avec le soutien des fonds publics. Avec des hommes et l'argent, on n'a pas besoin de patrons. Il faut des ingénieurs et toutes sortes de personnes. Dans le domaine de l'automobile, Dieteren est une marque belge qui a fait ses preuves. Il ne s'agit pas d'une entreprise multinationale étrangère …

La rencontre se termina à 17 heures 30.

Conférence / débat : « Comment éradiquer les mutilations génitales féminines ? » animée par une docteure et une animatrice des GAM'S – Bruxelles le jeudi 24 mars 2022 dans nos locaux

GAMS BELGIQUE - BELGIË

Introduction de la rencontre par la présidente

Bonjour à toutes et à tous,

Aujourd'hui, nous accueillons et nous remercions Madame NGUENA, Coordinatrice des réseaux bruxellois et wallon des GAM'S – Stratégies concertées de lutte contre les mutilations génitales, et sa collaboratrice.

Chaque année, 3 millions de jeunes filles dans le monde risquent l'excision. Or, il faut qu'on sache qu'une excision peut provoquer des hémorragies graves, des problèmes urinaires, des infections à répétition et par après des complications lors de l'accouchement, pouvant même entraîner la mort de l'enfant. Selon l'OMS, dans certains pays d'Afrique plus de 90 % des femmes entre 15 et 49 ans ont été excisées. Cette pratique brutale traverse les appartenances religieuse, l'habitat, les couches sociales et les âges. C'est sans doute parce qu'elle concerne le statut du corps féminin et la façon dont celui-ci est considéré comme acceptable ou non aux yeux de la société.

L'excision constitue un problème majeur de santé publique mais aussi un défi pour toutes celles et ceux qui se battent en faveur de l'égalité des sexes car le corps des femmes reste encore et toujours l'objet de contraintes et d'appropriations qui sont autant d'atteintes graves aux libertés des femmes ainsi qu'à leur dignité. Ces pratiques se font d'ailleurs dans la clandestinité. Les personnes qui se font attraper sont fortement punies. Dans nos pays européens, il y a plus de 180.000 fillettes, d'origine africaine qui se font encore exciser. La diffusion d'informations et de documentations sont avant tout une action de sensibilisation. Elle est bien nécessaire si nous voulons enrayer ces mutilations génitales féminines. C'est pour cette raison que nous avons choisi de vous faire connaître aujourd'hui « les GAMS », une organisation de personnes concernées par les mutilations génitales féminines qui les combattent.

Jeannine GERLACH, Présidente.

Rapport de la rencontre

Marianne NGUENA est la coordinatrice du réseau des stratégies concertées de lutte contre les mutilations génitales féminines en Wallonie et à Bruxelles et est également coordinatrice du réseau international de la communauté des pratiques qui réunit les professionnels d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du nord. Ces deux réseaux sont coordonnées par le GAM'S Belgique. Généralement, on y parle d'excision.

Qui a déjà entendu parler d'excision dans le groupe ? Personne ne répond et ne semble savoir de quoi il s'agit.

L'excision est définie comme l'ablation totale ou partielle des organes génitaux féminins. C'est le fait de couper le clitoris ou les petites et grandes lèvres.

Selon l'OMS, on a classifié les mutilations génitales féminines en 4 types :

- La clitoridectomie ;
- La découpe du clitoris et des lèvres internes ;
- L'infibulation : couper le clitoris et recoudre les lèvres externes pour ne laisser passer que l'urine et le sang ;
- Toute autre opération et manipulation sur l'appareil génital féminin sans aucune raison médicale.

Le réseau des stratégies concertées réunit tous les acteurs qui travaillent sur la thématique : les professionnels de la santé, les asbl comme la nôtre, les professionnels de la petite enfance, l'ONE, … Des activités sont organisées avec ces professionnels qui se concertent et dégagent des bonnes pratiques pour informer les femmes et préserver les petites filles à risques.

On pense à tort que les MGF sont uniquement pratiquées en Afrique sub-saharienne mais selon un rapport rédigé par le réseau européen de lutte contre les MGF, il a été établi que les MGF existent dans plus de 90 pays dans le monde. Elles se pratiquent aussi bien en Afrique du Nord, au Pakistan, qu'en Syrie, … Il y'a aussi des communautés en Amérique latine qui les pratiquent. Il s'agit d'un problème de santé publique majeur.

Madame Nguena est ici pour présenter une étude. De 2018 à 2021, son collectif a réalisé un diagnostic communautaire avec comme objectif de discuter avec les femmes qui ont subi l'excision et d'identifier avec elles leurs besoins en termes de santé, et plus précisément sur la sexualité et les droits sexuels et reproductifs. Cette étude a été menée à Bruxelles et une étude identique a été menée en Wallonie. Cette étude est très riche.

L'objectif est de pouvoir apprendre de cette thématique et de pouvoir sensibiliser le public à celle-ci. Chacun pourra poser ses questions en fin de rencontre.

On a remarqué que la santé mentale des femmes excisées était déficiente : mal-être, manque de sommeil, solitude, dépression, …

On a aussi abordé la santé sexuelle et reproductive avec elles, et notamment, la contraception. Le mot « contraception » ne parle pas aux hommes du groupe mais les femmes sont bien au courant.

Grâce à la contraception, la femme sait si elle veut un enfant ou si elle n'en veut pas. Auparavant, on ne pouvait pas refuser un enfant et de tous temps, les femmes ont essayé de ne pas avoir trop d'enfants car autrement, cela allait contre leur santé. Ce sont toujours les femmes qui se sont occupées de cela. Le contrôle des naissances est permis grâce aux moyens de contraception. Mais ces femmes manquaient d'informations et, d'après elle, c'est Dieu qui donne l'enfant et il ne faut pas aller à l'encontre de Dieu, … On a ainsi appris que l'homme n'était pas d'accord pour que les femmes utilisent des moyens de contraception. Elles avaient peur des risques et craignaient que cela se remarque sur elles et donc de les stigmatiser. Ces constats font partie des barrières à la contraception.

Témoignage de Mariama, femme guinéenne de 30 ans, vivant en Belgique
C'est un gros problème car la contraception, je ne l'utilise vraiment pas. Le médecin m'avait dit que si je décidais d'avoir des rapports sexuels, je devrais aller le voir mais comme mon copain est médecin, il sait comment cela fonctionne tout ça, mais moi non. Je sais que je dois aller voir le gynécologue mais il y'a plein d'hormones dedans et c'est difficile parce que dès que tu commences à prendre les contraceptifs, tu as vraiment une vie sexuelle et pour moi, c'est un peu inacceptable même si je suis dedans. C'est un peu hypocrite mais chez nous, on a l'impression que quand tu commences à avoir des rapports sexuels, tu as l'air plus mature. En fait, moi, mes parents, à chaque fois qu'ils me voient, j'ai 30 ans, ils me trouvent super en forme, donc je me dis qu'avec les hormones, j'aurai peut-être l'air d'une personne plus âgée ...
Mariama ne prend pas de contraception car elle a peur d'avoir l'air plus âgée et que tout le monde sache qu'elle l'utilise. Elle ne serait plus « pure » et cela poserait un problème.

Témoignage de Kuruma, femme guinéenne de 50 ans, depuis 5 ans en Belgique mais toujours sans statut
Certaines se cachent pour en parler mais elles prennent des moyens de contraception car certains les jugent.
L'influence du regard des autres conditionne et oblige ces femmes à ne pas avoir recours à la contraception ou à se cacher pour en prendre. La peur du regard des autres est importante car elles semblent ne plus être « pures » et avoir une vie sexuelle active.

Quand on a entendu cela, on a trouvé important de renforcer l'accès aux informations disponibles et de donner la capacité aux personnes de pouvoir s'en saisir. Il fallait renforcer l'information mais aussi la rendre compréhensible par tous et traduire les documents dans différentes langues parlées par le public ; nous travaillons actuellement sur ces documents afin que toutes les femmes et les hommes y aient accès.

Ensuite, on a parlé avec ces femmes du VIH, des IST et du HPV. Ces maladies sexuellement transmissibles ont été abordées au cours de l'étude et on s'est rendu compte que ces femmes avaient des connaissances différentes sur la question et on a constaté qu'elles avaient peur de se faire dépister. Elles pensent que si on a le sida, on est condamnée à mourir. Elles confondaient aussi les différents tests. Une participante a dit que si on avait un test positif au sida, il ne fallait pas en parler car les gens penseront qu'on va mourir même si on a des médicaments.
Une autre pense que les gens vont se demander pourquoi on se présente au test de dépistage et que quand on aura le résultat, d'autres personnes le sauront et risqueront d'en parler à d'autres. L'avis des autres est important et les femmes se posaient beaucoup de questions quant à l'idée d'aller faire un dépistage.
Concernant les grossesses non désirées et l'IVG, ces femmes ont exprimé leur refus de pratiquer une IVG car elles risquaient d'être rejetées par la communauté et au niveau de la religion, c'est interdit. Il y'a beaucoup de tabous au niveau de l'avortement et celles-ci ont peu d'informations à ce sujet.

Autre témoignage de Mariama, femme guinéenne de 30 ans, vivant en Belgique
Je ne suis pas mariée et pour déconner, si je disais que je n'ai qu'un seul choix, ce serait de se marier. J'ai commencé à travailler il y'a 4 mois mais je ne peux pas me permettre de tomber enceinte maintenant. C'est comme si je tuais quand même un fœtus. Je ne pourrai pas garder l'enfant parce que mes parents vont me tuer.

On voit que Mariama a décrit comment elle voyait l'avortement qui va à l'encontre de sa religion. C'est un peu compliqué mais elle comprend à quoi servirait l'avortement. N'étant pas mariée, elle ne pourrait pas avoir d'enfant car elle n'est pas censée avoir un enfant avant le mariage.

En parlant avec ces femmes, la sexualité est vécue différemment d'une à l'autre. On constate que pour les femmes excisées, la satisfaction sexuelle est difficile car elles associent généralement le rapport sexuel à l'excision et à d'autres violences. Les rapports sexuels leur rappellent l'excision et elles ont souvent des douleurs suite à leur mutilation. Sur le plan psychologique, elles n'ont pas envie de relations intimes, ont un manque de désir et ne ressentent rien au lit ... Elles sont stigmatisées et mal vues par leur mari, et tout cela renforce leur frustration.
La sexualité hors mariage est taboue et on a relevé qu'il y'avait peu d'endroits où communiquer de la sexualité, se retrouver pour en discuter.

Certaines femmes pensaient que le clitoris était ce qu'on avait coupé et ignoraient que celui-ci avait une partie interne. Il y'a des moyens d'avoir du plaisir mais il faut connaître le moyen d'y parvenir et elles explorent leur corps pour obtenir un autre type de plaisir. Elles doivent apprendre à leur partenaire comment leur faire ressentir du plaisir.
Il est important de créer des campagnes au sujet de la déconstruction des préjugés et de l'anatomie des femmes excisées qui ne ressentent pas de plaisir.

Sur les 67 femmes interrogées, il y'avait 2 femmes lesbiennes. On a retracé leur vécu et on a pu voir qu'il y'avait un manque de visibilité de celles-ci qui redoutaient l'homophobie dans leur communauté d'origine.

Madame Nguena demande aux hommes ce que signifie pour eux la violence. Les mots « frapper » et « agressivité » reviennent souvent. Les violences ont été abordées avec les 67 femmes qui ont fait partie de l'étude et la grande majorité d'entre elles a exprimé avoir vécu plusieurs types de violences successives. Le fait d'avoir subi l'excision jeune et des violences conjugales et sexuelles a engendré une succession d'actes de violence. Une des témoins a expliqué n'avoir jamais pris de plaisir lors de l'acte sexuel et a pensé que c'était à cause de l'excision qu'elle ressentait ces douleurs. Son mari la frappait tous les jours car lorsqu'il était sur elle, elle commençait à pleurer. La plupart de ces femmes subissent des violences physiques, psychologiques, conjugales, sexuelles, …

Face à ces constats, le mouvement a proposé de s'assurer que les violences basées sur le genre soient inclues dans la formation obligatoire des futurs professionnels pour mieux accompagner les victimes. Il s'agit également d'un des axes de plaidoyer sur lequel le mouvement travaille actuellement. Les femmes ont soulevé différentes problématiques suite à l'excision comme les règles, l'absence de plaisir, les difficultés à l'accouchement, les infections, ... Il y'a aussi cette sensation de brûlure et d'inconfort lors des rapports sexuels.

Témoignage d'Aïcha, 25 ans, réfugiée
Ma grand-mère était la cheffe de l'excision au village. J'avais tout le temps mal au ventre et ma mère d'adoption disait que j'avais mal parce que je n'étais pas « propre ». Elle voulait que je reçoive une deuxième fois l'excision alors, je me suis enfuie... Chez nous, les gens disent que quand on est pas excisée, on tombe malade.

Il n'est pas rare que certaines femmes subissent plusieurs fois une excision car les exciseuses estiment qu'elles n'ont pas été bien « coupées » lors de la première excision.

Témoignage de Nour, femme égyptienne de 30 ans, demandeuse d'asile
J'avais dit à papa que mon oncle faisait beaucoup de choses pas bien avec moi et mon papa m'a dit que je ne pouvais pas parler comme ça. Il disait que ce n'était pas possible, que c'était faux. Alors, mon oncle a dit que si j'en parlais encore, il reviendrait me voir avec l'exciseuse.

La première violence connue par ces femmes était l'excision. On les menace aussi d'être réexcisées.
On notera que les mariages forcés sont fréquents dans de nombreuses communautés et le GAM'S reçoit beaucoup de signalements de professionnels sur des cas de mariages forcés qui sont un problème dans la plupart des communautés de diasporas. Les assistantes sociales du GAM'S reçoivent en permanence des signalements de ce genre pourtant, le mariage forcé est très peu reconnu. C'est un déshonneur pour les parents alors, les enfants se taisent. Tout cela a poussé ces femmes à fuir leur famille et leur pays et à demander l'asile en Belgique mais leur demande a été rejetée. Pourtant, elles risquent leur vie chaque jour.

Les violences sexuelles ont été évoquées à demi-mot mais la libération de leur parole est révélatrice de ce qu'elles subissent. Cela fait partie de la sphère privée et familiale et il est parfois compliqué d'obtenir des informations à ce sujet. On détecte aussi des cas de prostitution forcée et de traite des êtres humains mais aussi de violences sexuelles sur le parcours migratoires de ces femmes, que ce soit au Maroc, en Libye, ...

Témoignage anonyme
Personne de la famille n'intervient et si on se plaint, on nous dit d'attendre et que cela ira mieux un jour … On risque la mort et il vaut mieux se taire et cacher les choses. J'ai été victime de violences conjugales pendant 2 ans et je me suis sauvée. Je n'ai eu le soutien de personne dans ma famille car chez nous, en Guinée, les gens montreront du doigt les personnes qui m'auront aidée. Donc, s'il y'a des violences chez vous, fuyez et éloignez-vous de votre famille !

Cette femme dit que personne n'intervient car les autres ne sont pas au courant et ne veulent pas qu'on sache qu'ils ont aidé une femme à sortir de la violence. Les violences sont partout dans le monde et pas uniquement dans certains pays. *Le réseau a* pu s'entretenir avec 9 professionnels de différents secteurs et a constaté que l'expérience était positive au niveau des services de santé même si peu de femmes savent qu'il existe des sexologues et des assistantes sociales formées à leur problématique. Ces femmes ne mentionnaient jamais les assistantes sociales car elles ne les considéraient pas comme des personnes-ressources au niveau du dialogue. Le réseau a constaté que les services de santé mentale étaient fréquentés mais pas régulièrement.

Témoignage d'une femme djiboutienne
J'ai fait un frottis pour le HPV et cela s'est super bien passé. Le seul gynéco avec lequel je me sens à l'aise, c'est celui de l'association « C'est ma vie ».

Témoignage d'une femme guinéenne
Nous, les demandeuses d'asile, on est stressées et on n'a nulle part où aller. On n'a des consulations avec les psychologues qu'une fois par mois, c'est trop peu.

Les centres de planning familial, Fedasil, la Croix-Rouge, entre autres, peuvent aider ces femmes pour les questions relatives à la santé sexuelle et reproductive.

Après ces constats, le réseau a donné des informations complémentaires sur l'existence et les aides accessibles dans certains services. Il a également proposé de mettre en place des outils et des lieux d'échanges, refait le listing des aides disponibles, … Ces services de santé accueillent ces femmes victimes de mutilations mais il est difficile pour elles d'aborder ces problèmes intimes avec les professionnels. Pour le GAM'S, il faut former ces professionnels, médecins généralistes, … afin de leur permettre d'aborder les thèmes de la santé intime avec ces publics pour qui il s'agit de question taboues. Ces médecins conseillent sur la contraception, le dépistage, … C'est important car ces médecins généralistes sont la porte d'entrée vers une solution et ils peuvent aider à différents niveaux. Il faut utiliser la relation privilégiée qu'ils créent avec ce type de public.

Témoignage d'une femme égyptienne de 35 ans, en Belgique depuis 10 ans
Pendant ma grossesse, mon gynécologue m'a dit, par l'intermédiaire de mon mari qui traduisait pour moi, que je devais être désinfibulée. Je ne savais pas que je devais passer par là. J'ai ensuite été transférée à Botanique mais le suivi n'avait pas été transmis alors, ils ont attendu jusqu'au dernier moment pour me désinfibuler. J'ai perdu mon enfant à cause de cette mauvaise prise en charge. C'était en 2009.

Témoignage d'une femme guinéenne de 20 ans, en Belgique depuis 5 ans
Quand le gynécologue a commencé à me désinfibuler, il y'avait beaucoup de choses dans ma tête, et il a juste dit qu'il fallait le faire. Le temps passe. Ce jour-là, on m'a conseillé d'aller voir un sexologue car c'était vraiment des traumatismes dans la tête.

Autre témoignage de Mariama, femme guinéenne de 30 ans
C'est vrai que j'étais souvent inquiète parce que je savais déjà que j'avais été excisée et qu'il y'avait des conséquences. Si j'allais voir un gynécologue, il allait me dire : « vous avez ci …, vous avez ça … » et je serai dans une spirale d'être malade.

Constats dégagés pendant 2 ans
Finalement, on a constaté que les certificats médicaux MGF étaient une possibilité d'accéder à des services de santé médicaux sexuels et reproductifs et que les femmes y avaient accès. On a mis en évidence l'importance de renforcer l'accès aux informations et aux services pour inciter les publics à s'en saisir. On a pris en compte les vécus globaux des femmes et on a mieux compris les liens existants entre MGF et santé sexuelle et reproductive.
Il faut renforcer l'accès aux services de santé et la formation des professionnels pour mieux accompagner ces femmes excisées.

L'objectif n'était pas juste de faire un diagnostic mais de traiter les recommandations et de savoir quoi en faire. Les recommandations seront traduites en langage politique et déposées sur la table.

La rencontre s'est terminée à 12 heures.

Pascale LECLERCQ

CINE - CLUBS / DEBATS THEMATIQUES MENSUELS

Pascale LECLERCQ

Nos rencontres de ciné – club / débat reprendront probablement en mai prochain avec un horaire modifié et nous recevons désormais les participants les mercredis à 13h30.

PROGRAMMATION (LES DATES SERONT CONFIRMEES ULTERIEUREMENT)
MERCREDI 18 MAI 2022 A 13 H 30 - Film : « LION » - Thème : A la recherche de ses origines.
Une incroyable histoire vraie : à 5 ans, Saroo se retrouve seul dans un train traversant l'Inde qui l'emmène malgré lui à des milliers de kilomètres de sa famille. Perdu, le petit garçon doit apprendre à survivre seul dans l'immense ville de Calcutta. Après des mois d'errance, il est recueilli dans un orphelinat et adopté par un couple d'Australiens. 25 ans plus tard, Saroo est devenu un véritable Australien, mais il pense toujours à sa famille en Inde. Armé de quelques rares souvenirs et d'une inébranlable détermination, il commence à parcourir des photos satellites sur Google Earth, dans l'espoir de reconnaître son village. Mais peut-on imaginer retrouver une simple famille dans un pays d'un milliard d'habitants?

MERCREDI 15 JUIN 2022 A 13 H 30 – Documentaire : « NOS ENFANTS NOUS ACCUSERONT » de Jean-Paul Jaud – Thème : La lutte contre les pesticides
Chaque année en Europe 100.000 enfants meurent de maladies causées par l'environnement. 70 % des cancers sont liés à l'environnement dont 30 % à la pollution et 40 % à l'alimentation. Chaque année en France on constate une augmentation de 1,1 % des cancers chez l'enfant. En France l'incidence du cancer a augmenté de 93 % en 25 ans chez l'homme. Dans un petit village français au coeur des Cévennes, le maire a décidé de faire face et de réagir en faisant passer la cantine scolaire en bio. Ici comme ailleurs la population est confrontée aux angoisses contre la pollution industrielle, aux dangers de la pollution agrochimique. Ici commence un combat contre une logique qui pourrait devenir irréversible, un combat pour que demain nos enfants ne nous accusent pas.

Semaine Internationale des Droits des Femmes le mardi 8 mars 2022

Balade découverte : « Les Verviétoises dans l'histoire et dans les rues » organisée par le Centre culturel de Verviers, de 9 h 30 à 12 h 00

Dans toutes les villes de Belgique, il suffit d'un simple regard sur une carte pour constater que quasiment aucune rue ne porte le nom d'une femme. Pourtant nombre d'entre elles ont contribué activement au développement de notre société. Lors de cette balade de 3,5 km dans le centre de Verviers, proposée par le CIEP et le Centre Culturel de Verviers, les participant sont partis à la rencontre de grandes dames qui ont marqué l'histoire de notre ville. Les rues où elles ont vécu, se sont engagées, ont travaillé… ont été symboliquement rebaptisées en leur honneur.

FRESQUE FÉMINISTE

Démarrage du chantier de la fresque féministe de Verviers, sis rue de Heusy n° 73, symboliquement le mardi 8 mars à 12 heures

Nous avons été accueillis avec l'équipe du groupe de réflexion, et le collectif des artistes qui vont la réaliser, « Collectif 7e GAUCHE ». Un porteur de paroles, l'ensemble des participantes et les artistes ont répondu à nos questions sur ce projet qui a débuté par le « coup de pinceau » symbolique à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes.

Les régionales FPS et PAC Verviers ont inauguré l'ouverture d'un nouveau chantier à Verviers : la peinture d'une fresque féministe, réalisée par le collectif d'artistes « 7ème Gauche ». Celle-ci reflètera de nombreuses réflexions issues de marches exploratoires et d'ateliers participatifs rassemblant des femmes de divers horizons.

Rue de Heusy, sur le parking au mur du n°73 de l'Institut de beauté Atlantide

Remise du Prix Marie Mineur - Mardi 8 mars 2022 a 18 heures a l'Hôtel de Ville de Verviers

Une Verviétoise a été sélectionnée et mise à l'honneur au cours de cette cérémonie.
L'écrivaine heusytoise Suzel Swinnen a remporté le prix Marie Mineur 2022, un prix décerné chaque année à Verviers, dans le cadre la Journée internationale des droits des femmes.
Un prix qui met en avant une femme, dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes. Suzel Swinnen, qui a été enseignante dans les écoles verviétoises, est une auteure prolifique ces dernières années, avec pas moins de 10 livres (romans, policiers, nouvelle, poésie) édités sur les 5 dernières années.

Le Collège communal de la Ville de Verviers et le Conseil Consultatif Communal des Femmes de Verviers nous ont invité-e-s le <u>mardi 8 mars 2022 à 18 heures</u> dans les salons de l'Hôtel de Ville à la Remise du Prix Marie Mineur attribué à une Verviétoise qui s'est distinguée en 2021. Cette manifestation fut organisée dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes

Depuis 2018, ce prix récompense et met à l'honneur la Femme verviétoise qui s'est distinguée par son engagement, ses actions et sa volonté de faire bouger les choses durant l'année précédente. Il a remplacé le prix Olympe de Gouges qui, entre 2002 et 2017, était remis par la section de Verviers du Conseil des Femmes Francophone de Belgique (CFFB).

Participation à la représentation théâtrale : « BIG UP » le samedi 12 mars 2022 au Centre culturel de Verviers (Espace Duesberg)

Pascale a assisté à cette représentation.
Histoire de trois jeunes femmes ordinaires, confrontées à la discrimination et au rejet en raison de leur poids. C'est ce qu'on nomme la grossophobie et c'est le thème de « Big up ». La pièce débute sur la décision prise par les trois héroïnes de participer à l'émission télé « 3XXXL » en s'engageant chacune à perdre trente kilos en trois mois. Elles sont déterminées mais se posent beaucoup de questions et reviennent sur leur passé. Une pièce de théâtre aux accents féministes qui ose parler d'une discrimination ordinaire : la grossophobie.

Cette pièce est un aller-retour entre le déroulement de l'émission télé et une certaine introspection qui nous fait découvrir l'entourage des trois jeunes femmes. Il peut être bienveillant et cruel, parfois les deux en même temps. Les relations familiales, amoureuses, professionnelles sont questionnées.
La pièce se veut très humaine, drôle, tendre mais elle dénonce aussi, toujours avec bienveillance cependant. « Big up » est annoncée comme une pièce de théâtre aux accents féministes, qui ose parler d'une discrimination ordinaire.

Ecrite par Léa Delvaux et mise en scène par Jérôme Serlez.

Du côté de nos apprenants

Sarah KEUNINCKX et Alexandre BRUNET

GROUPES DE PAROLE

LUNDI 14 FEVRIER 2022 : AUTO-LANGAGE SUR LA SANTE PROPOSE PAR NADINE ANCEAUX, FORMATRICE FLE, ET ANIME PAR UNE FORMATRICE DES FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES DE VERVIERS
Une animation a été organisée sur le thème de la santé et était destinée aux apprenant(e)s des groupes 1 et 2.
Via un photo-langage, l'animatrice FPS a permis aux apprenants de prendre conscience qu'ils n'ont qu'une santé et qu'ils doivent en prendre soin.
Le 14 février, une dame est venue pour nous faire réfléchir sur la santé, et peut-être nous donner des conseils : qu'est-ce qui est bon pour la santé ?

Les groupes Alpha, 1 et 2 étaient réunis avec la directrice Jeannine, Sarah, Alexandre et Nadine. Il y'avait un tas de photos, et nous avons choisi les photos qui nous font penser à la bonne santé. Tout le monde a parlé (quelques phrases ou quelques mots …).
C'était bien … nous avons encore beaucoup de questions.

PASSERELLES INTERACTIVES

Jeu de piste organisé à Verviers le mardi 8 mars 2022 & le vendredi 11 mars 2022 en matinée avec les groupes 1 et 2) + groupe 3 (niveau intermédiaire A1 – A2

Les 8 et 11 mars 2022, nous avons organisé pour les groupes 1 et 2 une activité type « jeu de piste ».
Le but était pour les apprenants de se repérer sur un plan, découvrir l'histoire de Verviers et bien sûr, répondre aux quelques questions pour vérifier leur compréhension.
Nous nous sommes basés sur une activité proposée par la ville de Verviers que nous avons légèrement adaptée.
Le départ s'est fait du CFHV pour notre première destination : le parc de l'Harmonie. Ici, nous avons pu observer le dernier kiosque de Verviers et expliquer l'utilisation qu'avaient ceux-ci.
Nous avons ensuite rejoint le point numéro 2 pour notre première énigme :

Première halte (n°2) : fontaine de Rio :
Cadeau de la Région wallonne et inédite en Belgique de par sa taille, la fontaine Rio +10, inaugurée en mars 2003, symbolise le développement durable de la planète. C'est l'hommage verviétois au sommet consacré à l'avenir de la planète qui s'est tenu à Rio de Janeiro (Brésil) en 1993.
Sur le globe, la pierre bleue naturelle représente les mers et les océans tandis que les continents sont dessinés en blanc. Ils ont été coloriés avec une résine spéciale, réputée inusable. L'ensemble mesure 2 mètres de haut. Le globe terrestre, d'un mètre de diamètre, repose sur un socle duquel il s'élèvera de quelques dixièmes de millimètres sous la pression de jets d'eau formant un coussin.
D'un simple geste de la main, les passants peuvent faire tourner le globe d'une tonne et demie sans grande difficulté.
Tout près de la fontaine, les apprenants ont facilement découvert le prochain point d'intérêt :

Deuxième halte (n°4) : statue de Jean Roggeman :
Né à Juslenville le 9 avril 1872 et décédé le 28 mars 1928 à Dison, Jean Roggeman était un Disonais dans l'âme. Celui que l'on surnommera plus tard le « Père du syndicalisme verviétois » affronta le monde patronal au cours d'une lutte particulièrement difficile, en 1906, dans laquelle il obtient la première convention collective à long terme du pays.
Afin de nous rendre au point numéro 6, nous avons emprunté la promenade des Récollets, nom donné par l'ordre religieux qui occupaient ce quartier. Après une montée à travers la verdure, nous sommes redescendus vers notre prochaine énigme :

Troisième halte (n°6) : la convention collective :
Elle contient les règles particulières du droit du travail applicable à un secteur donné (contrat de travail, hygiène, congés, salaires, classification, licenciement, etc.). Elle est conclue par les organisations syndicales représentatives des salariés et les organisations ou groupements d'employeurs. Son champ d'application est variable. L'employeur doit l'appliquer, sauf cas particulier.
Nous avons profité de la proximité des nouvelles galeries : « La ville dans la ville » pour traverser celle-ci et regarder les différents étals.
La sortie nous a menés à quelques pas de la prochaine statue…

Quatrième halte (n°15) : marchand de Ploquettes
C'était un représentant de laines, il passait ses journées de filatures en carderies pour présenter ses échantillons de laines enroulés dans des cylindres de papier fort. Le premier trône rue du Collège. C'est l'oeuvre attachante de Louis-Pierre Wagelmans. Il projette un bon gros marchand de ploquettes (Lu Martchand d'Ploquètes) dont la jovialité est tangible, une statue en cuivre inaugurée en 1999. Le marchand de ploquettes est, quelque part, un représentant de commerce très pointu. Il propose aux lainiers de la Vesdre des échantillons de laine provenant d'Australie, du Cap et même d'Argentine, des produits bruts emballés dans des cylindres en papier crêpé bleu.
Au bout de la même rue, notre nouvelle halte nous attendait :

Cinquième halte (n°13) : la fontaine Ortmans-Hauzeur de Verviers
Erigée à la mémoire du bourgmestre du même nom qui présida à la mise en exécution de la distribution d'eau qui sauva l'industrie verviétoise de la ruine grâce à la captation du ruisseau de la Gileppe par le barrage non moins célèbre, fut construite en 1892.
Après quelques minutes de marche, une stèle, timide, s'est dévoilée à nous :

Sixième halte (n°8) : stèle Jean Haust
Né le 10 février 1868 à Verviers et mort le 24 novembre 1946 (à 78 ans), est un linguiste belge, professeur à l'université de Liège et militant wallon. Il est notamment l'auteur d'un dictionnaire de wallon liégeois.
Nous sommes alors revenus sur nos pas et au détour d'une rue, nous avons découvert la légende du chat volant :

Septième halte (n°1) : la légende chat volant :
La légende du Chat Volant ou comme l'on dit chez nous : « Lu Tchèt dèl Vêye du Vèrvîs ». L'histoire se déroule en 1941, Monsieur Saroléa, apothicaire de Verviers et inventeur eut une idée un peu folle : Faire voler un chat… Afin de réaliser son projet, il décida d'attacher le chat à des vessies de porc gonflées au gaz pour qu'il puisse décoller. Pour mettre toute les chances de son côté, il allégea le chat en le purgeant. Ensuite, l'animal fut porté au sommet de la tour de l'église Saint-Remacle, en présence des magistrats de l'époque. Une fois au sommet de la tour, le chat fut lâché, mais au lieu de prendre son envol, il entama une impressionnante chute libre. Heureusement pour lui, la foule s'était déplacée en masse pour assister au spectacle et elle amortit son atterrissage. Une fois à terre le chat s'enfuit à toute allure et les habitants ne le revirent jamais… A la suite de cet événement, une expression a été créée : « i fait voler l'tchet » ce qui signifie vouloir réaliser un projet fou. En 1951, afin de fêter leur rattachement à le Principauté de Liège, les verviétois décidèrent de renouveler l'expérience mais cette fois-ci le chat était en peluche et les vessies étaient des ballons. Il s'envola jusqu'à la ville d'Outrelouxhe (près de Huy) où il atterrit. D'autres lâchés eurent lieu pour différentes occasions et le chat ne s'écrasa pas…

Nous sommes remontés ensuite vers l'Hôtel de Ville de Verviers afin de découvrir les panneaux directionnels reprenant les différentes jumelles de notre ville.

Huitième halte (n°9) : Hôtel de ville et villes lainières jumelées à Verviers :
Comme nous étions le 8 mars, Journée Internationale des Droits des Femmes, nous avons fait un crochet par la Rue de Heusy où démarrait la confection d'une fresque féministe. Intitulée « les acrobates », celle-ci rendra hommage à toutes les femmes du monde qui se démènent tous les jours dans leur vie de femmes, de mères et d'épouses.
Nous avons repris notre marche pour notre dernière étape :

Neuvième halte (n°5) : fontaine Pierre David :
Né le 9 janvier 1771 à Verviers et mort le 30 juin 1839 à Verviers, est un homme politique belge, bourgmestre de Verviers sous divers régimes et premier lors de la fondation du Royaume de Belgique.
Ainsi s'est achevée notre promenade dans les rues de Verviers et c'est satisfaits d'avoir appris de nouvelles choses sur l'histoire de Verviers que nous nous sommes séparés.

Alexandre Brunet

Jeudi 17 mars 2022 : 8ème édition du Festival de l'Interculturalité - Exposition zoos humains organisée par l'association « La belle diversité ». A l'ARC (Action et Recherche Culturelles)

L'objectif de ce Festival est de lutter contre le racisme, déconstruire les préjugés, et favoriser la convergence des luttes contre les inégalités. A l'origine programmée autour de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale le 21 mars, cette édition a été marquée par la venue inédite de l'exposition Zoos humains permettant d'étendre ce focus.
"On ne naît pas raciste, on le devient". Une exposition pour comprendre comment nos préjugés sont nés, pour mieux les déconstruire. Pendant près de cinq siècles, l'industrie de l'exhibition humaine va fasciner plus de 1 milliard 400 millions de visiteur·euses et va montrer en spectacle entre 30 000 et 35 000 figurant·es dans le monde entier. Ces mises en scène, premiers contacts visuels entre les cultures, ont tracé une frontière et une hiérarchie entre prétendus « civilisé·es » et prétendus « sauvages » dans les esprits en Occident.

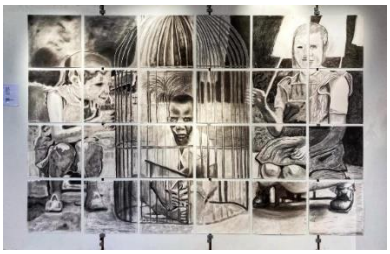

À travers Zoos humains, les spectateur·trices appréhendent comment se sont installés les préjugés racistes au temps des grands empires coloniaux. Le racisme est avant tout une construction intellectuelle.
L'exposition invite chacun à prendre conscience que l'Histoire nous a conditionnés, de génération en génération, à nous voir avant tout comme Noirs, Blancs, Maghrébins ou Asiatiques.
Une réalisation de l'Achac et de la Fondation Thuram | Diffusée par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège.

Ce jeudi 17 mars, les formateurs Carlos, Alex et Sarah sont partis avec les apprenants des groupes 2 et 3 à la découverte de l'exposition « Zoos humains ». Cette visite est réalisée dans le cadre du Festival de l'Interculturalité.
Elle retrace la génèse des expositions universelles et des conditions impardonnables et dramatiques dans lesquelles se trouvaient les personnes qui étaient présentées. Vous pouvez retrouver dans cette exposition des photos, des articles de presse représentant ce phénomène.
La guide présente également les différentes conséquences (scientifiques, sociales, psychologiques) de la colonialisation.

Sarah

Animation sur le fonctionnement du Parcours d'intégration dans le cadre du PLI (PLAN LOCAL D'INTEGRATION) le vendredi 25 mars 2022 à 9 heures par le CRVI

Sarah PUCHALA et Jean-Sébastien MAHU, travailleurs du CRVI sont venus ce jour à la rencontre des apprenants du groupe 3 afin d'échanger sur les facilités et difficultés que ces derniers ont rencontrées lors de leur arrivée en Belgique.

Divers thèmes ont été abordés : tissu social, scolarité, santé, travail, transport, … sur lesquels les élèves ont partagé leurs expériences. De façon générale, peu de problèmes ont été mis en avant par notre public.

Cette intervention avait pour finalité d'identifier les lacunes potentielles liées à l'intégration des personnes étrangères dans la société belge afin de pouvoir travailler prochainement sur celles-ci.

REPRISE DES COURS DE CITOYENNETE EN FEVRIER 2022

PROGRAMME

Centre Femmes / Hommes - Verviers ASBL

Centre d'aide, d'information et d'Education permanente - Pluraliste

Pour l'égalité entre les Femmes et les Hommes

AGENDA DE LA FORMATION À L'INTÉGRATION CITOYENNE

Chapitres	Intitulés des cours	Formateurs	Jours	Dates et heures	
1	Bienvenue en Belgique	Sarah	Mardi	15 février à 13h30	
2	L'identité et les zones sensibles	Sarah	Vendredi	18 février à 8h45	
3	Vivre ensemble	Sarah	Mardi	8 mars à 13h30	
4	La Belgique - une nation mosaïque ?	Sarah	Vendredi	11 mars à 8h45	
5	La confiance en soi	Sarah	Mardi	15 mars à 13h30	
6	Le travail et la sécurité sociale	Sarah	Vendredi	18 mars à 8h45	
7	Les gouts de chacun	Sarah	Mardi	22 mars à 13h30	
8	La santé	Sarah	Vendredi	25 mars à 8h45	
9	Le logement	Sarah	Mardi	29 mars à 13h30	
10	L'enseignement	Sarah	Vendredi	1er avril à 8h45	
11	La famille	Sarah	Mardi	5 avril à 13h30	
12	La justice	Sarah	Vendredi	8 avril à 8h45	
13	Le statut de séjour et la migration	Alain	Mardi	19 avril à 13h30	En présentiel
14	La communication non-verbale	Sarah	Vendredi	22 avril à 8h45	
15	E-Belgium	Fatiha	Mardi	26 avril à 13h30	En présentiel
16	L'écologie et le tri sélectif	Sarah	Vendredi	29 avril à 8h45	
17	La vie politique belge	Sarah	Mardi	3 mai à 13h30	
18	Les préjugés, les stéréotypes et la discriminination	Sarah	Vendredi	6 mai à 8h45	
19	Les entretiens - Comment gérer son stress ?	Sarah	Mardi	10 mai à 13h30	
	Évaluation orale	Sarah	Vendredi	13 mai à 8h45	
	Remise des attestations				

Réunion CAIPS du lundi 21 mars 2022

La réunion du jour est consacrée à la présentation par Interface 3 de la "Box Numérique - s'outiller pour faciliter l'utilisation du numérique dans les démarches d'insertion". C'est un outil développé à destination des travailleurs sociaux afin de faciliter l'utilisation du numérique dans l'accompagnement des personnes en fracture numérique. Concrètement, il s'agit de fiches outils, accompagnées de vidéos, qui traitent, par exemple, de la prise en main d'un smartphone, des e-mails, de l'accès aux services publics en ligne...

Ces fiches sont téléchargeables sur le site d'Interface 3 à l'adresse suivante :
https://www.interface3namur.be/documentation/box-numerique/fiches-outils/

Mardi 29 mars 2022 - Journée de suivi de la formation de formateur-trice en citoyenneté au CRVI à Verviers

Cette journée était l'occasion, en présence des formatrices pédagogiques du DISCRI, de tester les nouvelles séances AOC et de faire un retour sur les contenus pédagogiques. Il était intéressant pour les formateurs/trices en FIC d'y participer également, étant donné que les contenus peuvent être adaptés à un public FIC débutant. Le coordinateur et l'enseignante ALPHA / FLE ont pris part à cette journée très instructive. Ils ont retiré des pistes d'action à suivre pour utiliser la meilleure pédagogie dans les cours dispensés au sein de notre association.

Formations du personnel

FORMATION DE MEDIATRICE DE DETTES POUR NOTRE ASSISTANTE SOCIALE

7 jours de formation organisés par l'Observatoire du crédit de Liège

Marine Vandersmissen, notre assistante sociale a suivi la formation de médiatrice de dettes auprès de l'Observatoire du crédit de Liège. Elle a obtenu le titre de médiatrice de dettes et peut dès lors intégrer le Service « Espace Dettes » de notre association pour venir en renfort de sa collègue, Elisa Pons.

FORMATIONS DU CRVI POUR LES TRAVAILLEUSES SOCIALES

En ce début d'année, un nouveau cycle de formation en droit des étrangers simplifié reprend. Quatre modules seront proposés au cours de l'année.

1er module : "Les différents titres de séjour : les motifs, les conditions, les cartes, ..." le vendredi 25 février 2021 de 9h à 12h30 : l*ors de cette formation ont été abordés les différents motifs pour lesquels un étranger peut demander un droit de séjour en Belgique, à quelles conditions, et les différentes cartes de séjour qu'un étranger peut recevoir.*

Rencontre organisée par le groupe de coordination verviétoise

24 février 2022 : Maison des jeunes des Récollets et la Régie de quartier de Mangombroux

Lors de cette après-midi, ces deux Services se sont présentés aux différents représentants des associations du secteur de Verviers.

Concernant la régie de quartier de Mangombroux, nous retenons que celle-ci offre différentes formations à l'emploi ainsi que divers services tels qu'un restaurant social, une école de devoirs, des stages durant les vacances scolaires, …

Pour ce qui est de la Maison des jeunes les Récollets, cet espace de rencontre pour les jeunes du quartier est spécialisée dans l'accompagnement du jeune et de son projet. Elle offre également des cours de danse à prix démocratiques (breakdance, …). Les Récollets ont la particularité d'avoir un volet artistique fort développé ; leur dernier projet d'envergure aura été la réalisation d'un mini-film avec une classe de primaire sur le thème du harcèlement scolaire.

29 mars 2022 : Maison médicale Mosaïque et l'ONE

Lors de cette après-midi, ces deux Services se sont présentés aux différents représentants des associations du secteur de Verviers.

Nous y avons appris que cette Maison médicale a été la première sur la zone de Verviers. Le système de maison médicale est avantageux pour les personnes ayant peu de moyens financiers puisqu'elle collabore directement avec les différentes mutuelles sous forme de forfait.

Ce forfait est versé par la mutuelle à la maison médicale de façon mensuelle et ce, pour chaque patient inscrit. Le patient a alors accès autant de fois qu'il en a besoin sur le mois à des soins médicaux tels que de la kiné, des soins infirmiers et un suivi par un médecin généraliste sans devoir débourser de l'argent.

L'ONE est un service médical gratuit proposé à chaque parent ayant des enfants de 0 à 6 ans. Il propose un accompagnement pré-natal et post-natal pour aider ou rassurer les familles. Ils proposent également un test ophtalmologique gratuit à partir de deux ans sans que l'enfant en question ne soit spécifiquement suivi par l'ONE.

Ce Service est une source d'informations non négligeable concernant nombreux sujets attachés aux jeunes enfants et ce pour toute personne qui souhaiterait s'informer.

Formation médiation de conflits

Nous avons participé à une formation sur la gestion de conflits. Celle-ci était organisée par une médiatrice agréée envoyée par le Stics ASBL. Lors de ces deux journées, nous avons eu l'opportunité de pouvoir étayer notre boîte à outils afin de pouvoir réagir au mieux lors de conflits entre, par exemple, deux membres du personnel, entre deux bénéficiaires, ainsi que très utile pour notre vie privée. La formation a été plus qu'enrichissante puisqu'elle comptait autant de théorie que de mise en pratique avec des cas concrets à analyser.

Si vous souhaitez apporter votre contribution à nos activités, nous vous proposons d'offrir quelques heures de bénévolat, vous pouvez nous contacter au 087/ 33 18 76.
Si vous souhaitez soutenir nos actions, vous pouvez devenir membre sympathisant
en versant une cotisation annuelle de 15 € sur notre compte bancaire
CBC - n° BE12 7320 6296 6892 avec la mention de votre nom + cotisation année 2022. D'avance, un grand merci !